

# ÉDITORIAL



Mes chers (es) concitoyens, concitoyennes,

A ce moment de l'année avec l'arrivée du printemps, vient pour la commune le temps du bilan de l'année écoulée et le budget de l'année 2012.

Les éléments marquants de ce budget sont :

□ En fonctionnement, une maîtrise des charges ou dépenses et notamment des frais de personnel et de gestion courante qui, bien que nous ayons réalisé de nouveaux équipements, de nouveaux services (école Henri Serment, MDJ ...) nous permet de revenir au niveau du budget de 2007. Ainsi nous avons pu dégager un excédent de fonctionnement de 1 486 933€ pour continuer à investir, condition indispensable à la vie de notre commune, de notre département et de

notre pays et ainsi soutenir l'emploi, l'activité tout en créant ou améliorant nos équipements.

□ En investissement, grâce à l'excédent de fonctionnement, nous avons pu inscrire pour 2012, 2 681 262€ d'investissements nouveaux dont : près de 358 000€ de travaux de voirie, 731 000€ d'achat de terrains pour le futur collège et divers, 230 000€ de travaux d'aménagement du Rieu, 630 000€ de travaux pour la traversée de la ville par la RD3.

Concernant les budgets de l'eau potable et de l'assainissement, après l'aboutissement des deux schémas directeurs règlementaires que nous avons lancés et qui n'existaient pas en 2008, les investissements vont se poursuivre pour l'amélioration des réseaux existants et surtout pour connaître réellement et administrativement nos capacités et notre ressource en eau.

Sans polémiquer, je pense qu'avant d'engager notre commune dans une vente d'eau à une autre commune et le lancement de travaux sans accord de subvention, il s'avérait nécessaire voire indispensable de réaliser au préalable ces deux schémas réglementaires. Je vous avais déjà informé (mais la répétition est parfois nécessaire pour lutter contre l'amnésie) que dès mon élection au sein du Conseil Général, la réalisation du bassin d'eau potable du Mont Michel engagée par la municipalité précédente avec un coût de 759 778 € HT et qui n'avait pas été subventionné alors, avait fait l'objet d'une demande d'aide auprès du Département. Aide acceptée avec un montant de 224 000€ au profit du budget de l'eau de notre commune.

Réécrire l'histoire comme dans d'autres domaines (pour ne citer que la M.A.S., l'école Henri Serment, la restauration scolaire,...) est aisé mais les faits sont têtus.

Ces schémas d'eau potable et d'assainissement donneront les directions de futurs aménagements avec la possibilité pour notre commune de bénéficier de financements et aides sans pour autant grever les montants de vos factures d'eau et d'assainissement qui je vous le rappelle constituent les seules ressources de ces deux budgets annexes.

Nous avons pu aujourd'hui poursuivre la réalisation d'équipements (écoles, collège, eau, réseaux, voiries...) dans notre commune, tout en ayant réussi à inverser la mauvaise pente de notre capacité de désendettement :

- ➡ 2008 capacité de désendettement égale à 19 ans
- ➡ 2011 capacité de désendettement égale à 7 ans.

Heureusement, il n'y a pas que les chiffres. Le printemps et l'été amènent notre belle ville à penser aux moments conviviaux que sont nos fêtes des peintres, de l'Europe, de printemps ainsi que toutes les manifestations municipales et associatives qui font la richesse de notre village.

Ce « vivre ensemble », nous devons le cultiver...

Il est tellement précaire, mais tellement nécessaire à notre société !

Profitons de ces beaux jours !

Juan Martinez,  
Maire de Bellegarde  
Vice Président du Conseil Général du Gard  
Conseiller général du canton de Beaucaire

Le 27 mars, le budget de la commune a été soumis aux membres du conseil municipal. Le budget illustre et définit de manière comptable les orientations et décisions de la municipalité.

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	réalisé 2010	réalisé 2011	variation 2010/2011	
011 Charges générales	935 160	1 022 181	9%	Location matériel / sous-traitance / études et recherches / frais d'actes et de contentieux / annonces et insertions / missions et déplacements / concours divers
012 Charges de personnel	3 317 066	3 402 951	3%	Recrutement d'un économe pour la nouvelle Cuisine Centrale ainsi que d'un animateur pour la maison des jeunes
65 Charges de gestion	558 158	558 193	0,01%	
66 Charges financières	457 596	502 856	10%	Paiement des intérêts de l'emprunt pour la construction Ecole HS et Cuisine centrale
67 Charges exceptionnelles	26 699	254 974	889%	Remboursement TVA Lafarge (255 000 €)
042 Opérations d'ordre	282 309	253 620	-10%	Dépenses compensées par des recettes d'investissement
<b>TOTAL</b>	<b>5 576 993 €</b>	<b>6 003 876 €</b>	<b>8%</b>	
<b>TOTAL sans dépense exceptionnelle Lafarge</b>	<b>5 576 993 €</b>	<b>5 748 876 €</b>	<b>3%</b>	



Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2010 mais le niveau global reste équivalent à celui de 2007.

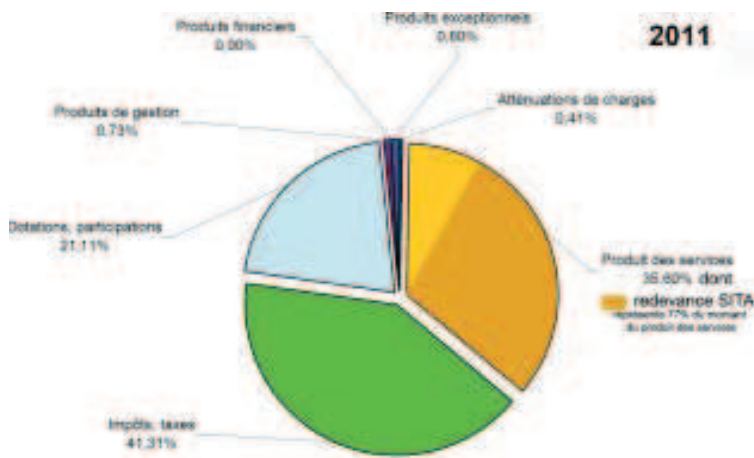
Les charges financières (intérêts de la dette) représentent une part importante de la section et représentent 79€ par habitant (moyenne nationale de la strate 37€ par habitant). Elle va baisser à partir de 2012, un emprunt de 2 millions prévu au budget 2011 n'ayant pas été réalisé.

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nous dégageons un excédent de fonctionnement de 1 486 933€ (899 100€ en 2011 et 473 011€ en 2010) grâce à la poursuite des efforts de tous les services pour contrôler les dépenses et à l'accroissement de la redevance SITA malgré une conjoncture économique défavorable (2 007 000 € contre 1 811 000€ en 2010). Pour mémoire, nous bâtissons le budget primitif sur une prévision

pessimiste concernant la redevance SITA que nous préférons sous-évaluer en début d'année.

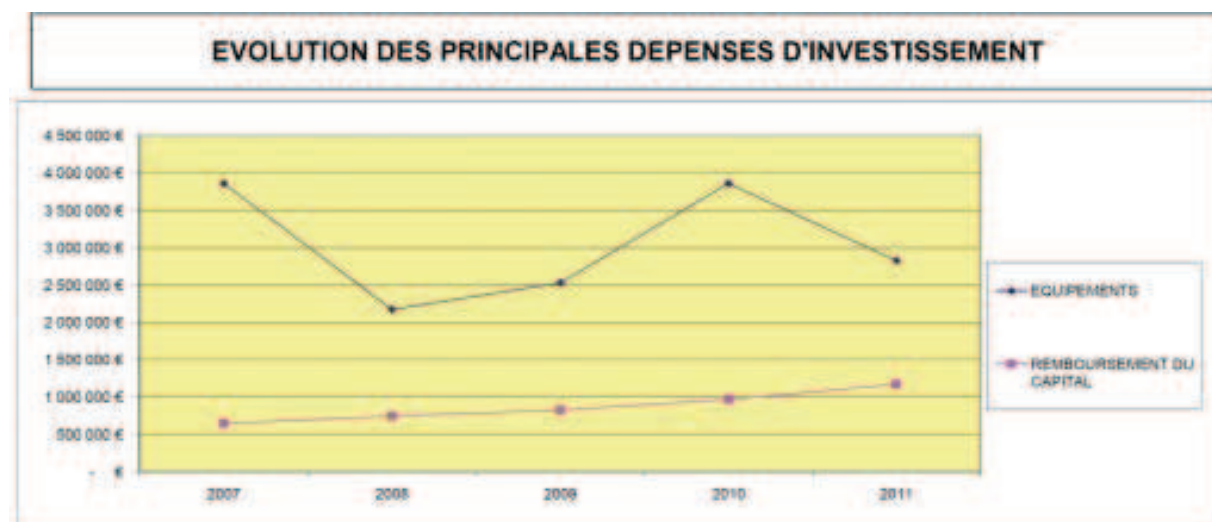
**Nous sommes encore trop SITA-dépendants pour l'équilibre de notre budget de fonctionnement même si la situation s'améliore. Notre objectif est d'arriver à ne plus utiliser cette redevance que pour nos projets d'investissement.**



## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le niveau des dépenses d'investissement est à la baisse en 2011 et reste inférieur à celui de l'année 2007. L'année 2010 connaît un pic dû à la réalisation de l'école Henri Serment et de la cuisine centrale, une partie de leur coût impactant 2011 (fin des travaux).

La charge de la dette (remboursement du capital des emprunts) pèse lourdement et s'élève en 2011 à 1 170 020€. Certains emprunts sont très anciens.

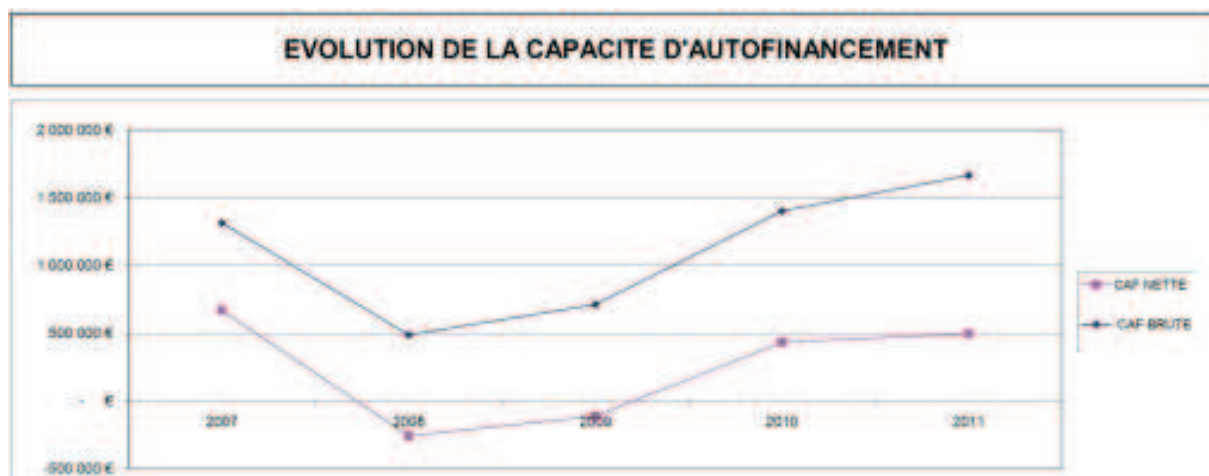


Pour rappel, en 2011, les principaux investissements ont été : fin de la réalisation de l'Ecole HS (1 270 000 €) et de la cuisine centrale (840 000€), 123 000€ de voirie, 340 000€ d'acquisition de matériel et de mobilier divers, 26 900 € d'études relatives à la réfection de la RD3, 90 000€ relatives à l'immeuble Maréchal, à côté de la fontaine des Lions.

En 2012, le plus gros projet sera l'achat d'un terrain pour la réalisation future d'un collège (700 000 €). Pour le reste, seuls les investissements strictement nécessaires ont été proposés au Conseil municipal afin de ne pas aggraver l'endettement de la commune qui demeure très élevé malgré l'augmentation du remboursement en capital des annuités de la dette.

## L'ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Celle-ci continue à progresser malgré la charge du remboursement des emprunts en 2011. Nous devons en 2012 poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses, l'amélioration restant très fragile.



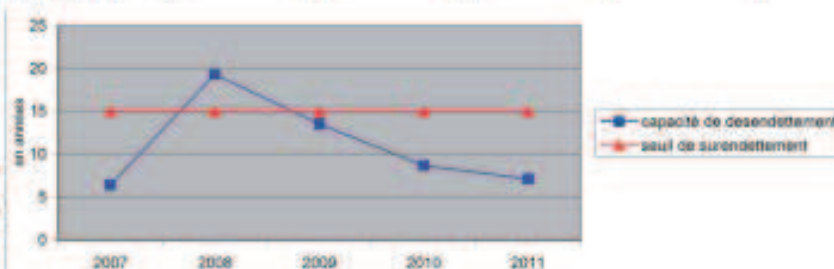
## L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'endettement du budget principal (capital restant dû) s'élève à 11 935 358€ ce qui équivaut à 1 884€ /habitant. En 2010, 3 550 000€ d'emprunt ont ainsi été réalisés et en 2011 le dernier tirage de cet emprunt a été soldé pour un montant de 850 000€.

## EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT (Budget principal)

	2007	2008	REALISE 2009	2010	2011
Encours de la dette au 31/12 (a)	8 514 525 €	9 497 412 €	9 672 464 €	12 255 069 €	11 947 358 €
CAF brute ou épargne brute (b) (sans Lafarge)	1 314 557 €	489 756 €	713 131 €	1 402 656 €	1 666 761 €
Capacité de désendettement en années (a/b)	6	19	14	9	7

Le niveau d'endettement de la commune se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement. Ce ratio permet de savoir en combien d'années la commune pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre la totalité de son autofinancement et qu'elle réalise aucun nouvel emprunt. Il est conseillé de rester en dessous du seuil de 10 ans. Au delà de 15 ans, la collectivité est surendettée.





### La capacité de désendettement de la commune est passée à 7 ans (contre 9 ans en 2011).

Consciente de l'endettement de la commune, la municipalité projette à l'horizon 2014 un retour à un endettement équivalent à celui de l'année 2008 en ayant enrichi son patrimoine de plusieurs équipements essentiels à la population et majeurs pour la collectivité. C'est pourquoi il ne sera pas contracté de nouvel emprunt pour 2012.

Nous devons rester très vigilants et éviter tout nouvel emprunt sauf nécessité absolue. La commune pourrait être totalement désendettée en 2025 sous réserve qu'elle ne fasse pas d'emprunt d'ici là.

## LA FISCALITÉ

En 2008, la nouvelle municipalité s'était engagée à ne pas augmenter le taux des impôts directs locaux et avait même décidé de baisser le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passant ainsi de 79,80% à 60%. En 2009, il avait été également décidé de maintenir les taux à leur niveau de 2008. Avec une réévaluation des bases par l'Etat de +2,5%, le produit de la fiscalité directe locale s'est élevé en 2009 à 1 735 116€. Compte tenu de la raréfaction des ressources (redevance Sita, dotations de l'Etat, revalorisation des bases pour 2010 de +1,2% seulement...) et des équipements publics en cours de réalisation (notamment l'école primaire et la cuisine centrale biologique), le taux des impôts locaux avait été augmenté de 5% en 2010.

**En 2011, la volonté était de maîtriser l'évolution des taux, dès lors aucun changement n'a été opéré, ce qui est prévu aussi pour l'année 2012.**

IMPOTS LOCAUX	TH	TFPB	TFPNB
RAPPEL TAUX 2011	13.08 %	17.19 %	63 %
TAUX 2012	13.08 %	17.19 %	63 %

Le taux de TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères) a été harmonisé en 2011 pour les 5 communes de la CCBTA à 14,73 %. Ce taux est inchangé en 2012 et se situe dans la moyenne des taux des autres communautés de communes environnantes .

**Toutefois, la gestion des déchets et de la propreté urbaine reste problématique**, les coûts étant en augmentation constante pour diverses raisons : prix des carburants; coût des retraitements; tri insuffisant ou mal fait par les usagers, mauvaise utilisation des containers ou déchetteries, etc. La seule distribution de sacs poubelle pèse pour 50 000 € dans le budget de la CCBTA.

**Chacun doit à titre individuel veiller à limiter ses déchets, ne pas salir ou souiller les lieux publics (en particulier, ramasser les déjections de son animal est un acte citoyen) et ce pour le bien de toute la collectivité qui, à terme, aura le choix entre augmenter la fiscalité (qui est déjà lourde) ou diminuer le service (moins de nettoyages de rue par exemple).**

## LE BUDGET DE L'EAU

En 2011, la gestion maîtrisée du budget du service de l'eau potable ( baisse de 14% des dépenses de fonctionnement) ainsi qu'une pause dans les investissements (68 500€ contre 508 000€ en 2010) a permis d'obtenir des résultats de clôture excédentaires très satisfaisants (+138 000€ en fonctionnement et +81 000 € en investissement).

Ainsi, en 2012, l'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement devrait être respecté sans devoir augmenter le prix de l'eau. Bien que nos tarifs, qui demeurent faibles et en deçà des seuils fixés par le Conseil Général du Gard, empêchent la commune d'obtenir un financement maximum de la part du Département pour la réalisation de projets, le Conseil municipal a maintenu la redevance communale pour l'eau potable à 0,53€ HT/m<sup>3</sup>.

Pour 2012, seront en priorité prévus la mise à jour de la déclaration d'utilité publique de nos captages, l'achat de compteurs d'eau, l'amélioration des réseaux et des équipements de voirie.

## LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

En 2011, la gestion maîtrisée du budget du service d'assainissement (baisse de 13% des dépenses de fonctionnement) ainsi qu'une pause dans les investissements (33 600€ contre 620 000€ en 2010) a permis d'obtenir des résultats de clôture également excédentaires (+68 000€ en fonctionnement et +28 000€ en investissement).

Pour 2012 sont prévus des travaux concernant les réseaux et les équipements de voirie ainsi que des travaux relatifs à la station d'épuration (STEP).

## LE BUDGET FÊTES ET CULTURE

Dès 2009, la municipalité avait affiché fermement sa volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant l'ensemble des manifestations qui fédèrent notre village.

Une gestion rigoureuse de ce budget a permis d'assurer le déroulement de l'ensemble de nos fêtes et animations culturelles avec une subvention du budget général de 167 000€ , contre 334 000€ en 2008.

## INVESTISSEMENTS ET PROJETS 2012

Grâce à l'excédent de fonctionnement, nous avons pu inscrire pour 2012, 2 681 262€ d'investissements nouveaux dont :

- près de 358 000€ de travaux de voirie
- 731 000€ d'achat de terrains pour le futur collège et divers
- 230 000€ de travaux d'aménagement du Rieu
- 630 000€ de travaux pour la traversée de la ville par la RD3.